

Construire les mobilisations Pour gagner sur les revendications !

Les salariés et leurs familles sont les principales victimes de la politique d'injustice et de régression sociale menée par le président de la République, son gouvernement et sa majorité. Quels que soient les sujets - emploi, pouvoir d'achat, retraites, protection sociale, services publics ...- les choix mis en œuvre visent en permanence à servir les intérêts des plus riches contre les besoins du plus grand nombre.

Les salariés de la fonction publique ne sont pas en reste, eux qui subissent une campagne anti-fonctionnaires indigne qui met en cause leur travail, leurs droits, leur utilité et leur engagement au service de la population et de la société.

Mais au-delà de cette campagne gouvernementale et médiatique qui vise à légitimer de nouvelles « purges » massives sur l'emploi public et la mise en cause de leur régime de retraite au prétexte de réduction des déficits publics, ils subissent déjà les ravages de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) : contre-réformes régressives incessantes, impossibilité d'accomplir pleinement les missions, culture de résultats qui isole les personnels dans leur travail et développe un management coercitif et infantilisant, dégradation des conditions de vie au travail, dialogue social en berne...

Et à tout cela, il faut ajouter la loi sur la mobilité qui ouvre la voie aux licenciements des fonctionnaires.

Les agents de la DGFIP ne sont pas épargnés par cette réalité qui les touche de plein fouet et ils n'ont aucun mal à multiplier les exemples concrets qui illustrent cette politique.

L'urgence d'autres choix

Cela démontre l'urgence que d'autres choix prévalent. Cela nécessite d'agir collectivement et de construire le rapport de forces afin de contraindre le gouvernement et les administrations à la négociation sur les revendications. C'est cet objectif qui guide la démarche de la CGT à la DGFIP. Pour l'atteindre, le développement des luttes locales est indispensable, dans l'unité et en recherchant la participation la plus large des personnels.

Des actions utiles et nécessaires

Il s'agit de porter partout et sans cesse devant l'administration, les difficultés vécues qui sont le résultat des politiques mises en œuvre, les revendications et l'exigence de négociation.

Les mobilisations fortes et multiformes comme à Rennes, Bordeaux, Toulouse, Marseille, décidées par les agents et leurs organisations syndicales locales à l'occasion des visites du

Directeur général dans les interrégions pour la promotion du document d'orientation stratégique (DOS) correspondent à cette nécessité.

De même, les journées de grève des agents des CPS, les actions menées à l'occasion des CTPD emplois, de la mise en place des SIP, de restructurations immobilières, ou de situations mettant en danger les agents (amiante), y participent.

Ces actions locales, qui doivent continuer à se développer, sont un point d'appui indispensable à l'élévation du rapport de forces nécessaire pour obtenir satisfaction :

- ▶ D'abord parce qu'elles sont en phase avec les réalités concrètes vécues par les personnels et les revendications qu'ils portent pour remédier aux difficultés qu'ils rencontrent ;
- ▶ Ensuite parce que leur permanence oblige l'administration à affronter les dégâts engendrés par ses choix et la place devant ses responsabilités ;
- ▶ Enfin, parce que ces actions contribuent à faire émerger au niveau national l'unité et les convergences nécessaires à un rapport de force qui permet de contraindre le gouvernement et l'administration à la négociation sur l'ensemble des revendications, qu'elles soient de niveau DGFIP ou sur des sujets plus transversaux (emploi, mobilité, retraites...).

L'enjeu du 23 mars

La journée de grève et de manifestation du 23 mars est une première réponse à cet enjeu.

La CGT à la DGFIP s'y inscrit pleinement et appelle les agents à s'y engager dans tous les services en décidant de la grève et de la participation aux rassemblements et manifestations locales.

Cette journée de lutte à la DGFIP, en convergence avec l'ensemble des salariés, doit se réaliser dans l'unité la plus large des organisations syndicales.

La CGT conçoit ce 23 mars comme un moment important d'un processus d'action qui se poursuivra sous toutes les formes pour obtenir satisfaction sur les revendications.

**PARTOUT, SANS CESSÉ, PORTONS
NOS REVENDICATIONS
POUR EXIGER LEUR SATISFACTION !**